

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 5 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de novembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation** : 30 octobre 2024

**18 présents + 5 pouvoirs (23 votes sur 28)** :  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents** :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD,
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : /
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**5 pouvoirs** :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Hélène MARSAULT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

**Excusés** : Frédérique DAMBRINE, Maryse BARIGAULT, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU  
Hélène MARSAULT, Pascal BIRONNEAU, Fabrice DURAND

**Absents** : Frédéric PARTHENAY, Sébastien FAURE, Mathias DIXNEUF

**Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance**

=====

**ADMINISTRATION GENERALE  
Désignation d'un délégué à la protection des données**

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet peut désigner un DPO (Délégué à la Protection des Données) en interne. Le DPO est principalement chargé d'aider et conseiller la Collectivité par :

- ▶ La réalisation d'un inventaire de toutes les données personnelles traitées,
- ▶ La sensibilisation et l'information des agents sur la réglementation,
- ▶ Des recommandations pour être en conformité avec le règlement,
- ▶ Un accompagnement sur l'analyse des impacts des données sensibles

Il est proposé de désigner M. Luc BILLARD comme délégué à la protection des données en charge de la communication et de l'information au sein de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.

- Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- Vu le règlement européen 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données,
- Considérant que la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet peut désigner un DPO (Délégué à la Protection des Données) en interne,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ de désigner M. Luc BILLARD, comme délégué à la protection des données en charge de la communication et de l'information au sein de la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet
- ▶ d'autoriser Le Président ou son représentant à effectuer toute démarche ou à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 6 novembre 2024  
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,  
Alain JEZEQUEL,

Le Président,  
Olivier FOUILLET,

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20241108-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-11-2024

Publication le : 08-11-2024

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48